



Le Pacômien



SAINT-PACÔME
CAPITALE
DU ROMAN
POLICIER



Journal municipal - Volume 20, n° 10 - Février 2014



MOT de la mairesse

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Permettez-moi de commencer mon message en vous souhaitant une belle et bonne année 2014. Je vous souhaite en tout premier lieu la santé, la paix, l'amour, de vivre de bons moments avec vos proches et que tous vos souhaits les plus chers se réalisent.

C'est avec grand plaisir que je vous présente le tout nouveau Pacômien, vision 2014. J'espère que vous apprécierez sa nouvelle présentation. Je vous invite à nous faire part de vos suggestions de nouvelles chroniques et à partager avec nous vos impressions et commentaires.

Vous pourrez aussi prendre connaissance dans les procès-verbaux ci-inclus du plan triennal d'immobilisations déposé à la séance du conseil de décembre 2013 et du budget déposé à la séance du conseil de janvier 2014.

Maintenant en poste, les conseillers et moi avons analysé la situation financière de notre municipalité et nous avons dressé un état de cette situation. Nous vous avons promis de la transparence: chose promise, chose due !

Revenus : Les revenus prévus en 2014 seront de 2,337 M\$ par rapport à 2,367 M\$ en 2013 :

- Augmentation de la richesse foncière passant de 91,2 M\$ à 93,8 M\$, soit une augmentation de 2,9% de la richesse, ce qui donne 36 000\$ de revenus additionnels à la municipalité;
- Taux de taxation général augmenté de 1,3 % en 2014 passant de 1,03 \$/100 \$ d'évaluation à 1,046 \$/100 \$ d'évaluation;
- Diminution de la taxe sur la dette pour aqueduc et égout de 624 \$ à 607 \$ par unité;
- Diminution du retour de la TVQ de 35 000 \$.

À LIRE CE MOIS-CI

Message de la mairesse	1
Votre conseil municipal	2
Mot du directeur général	3
Nouvelles de l'agente	3
Activités à venir	4
Chroniques du loisir intermunicipal	4
Offre d'emploi	5
Habitations Saint-Pacôme	6
« Focus » activités	6
Scrabble	6
Appel à tous	6
Nouvelles de votre Conseil	7
Capsule verte	15
Gagnants concours achat local	15
Recette	15
Cercle de Fermières	15
Souper St-Valentin	16
Club de Golf	16
5 à 7	16
Bibliothèque	17
Club de compétition	
Côte des Chats inc.	17
Horaire Station Plein Air	17
Les Mercredis Fous	
Station Plein Air	18
Café Jasette	19
Calendrier décembre 2013	20
Anniversaires du mois	20
Dates de tombée et de parution du journal	20

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Nathalie Lévesque
Mairesse



Christian Dionne
Siège 1



Julie Mericer
Siège 2



Johanne Dubé
Siège 3



Benoit Fraser
Siège 4



Éric Lavoie
Siège 5



Robert Bérubé
Siège 6

Directeur général :
M. Frédérick Lee, poste 203
Directrice générale adjointe :
Mme Manon Lévesque, poste 201
Agente de développement :
Mme Yvonne Tremblay, poste 206
Technicienne en loisirs :
Mme Roxanne Carbonneau, poste 202

Dépenses : Les dépenses ont diminué de 26 000 \$ soit 1,1 %, passant de 2,363 M\$ en 2013 à 2,337 M\$ en 2014 :

- Le principal poste de diminution concerne les frais de financement passant de 796 000 \$ en 2013 à 741 000 \$ en 2014 soit une diminution de 55 000 \$.

Endettement : L'endettement de la municipalité est de 6,246 M\$ à la fin 2013. Les dernières données disponibles sur le site du MAMROT et datant d'octobre 2013 indiquent un endettement total net de 6,048 \$ par unité en comparaison de 2,336 \$ par unité pour l'ensemble des municipalités de la MRC.

La valeur foncière moyenne des résidences de Saint-Pacôme s'établit à 128 000 \$. Avec le budget 2014, nous pouvons affirmer qu'il n'y aura aucune augmentation du compte de taxes pour les contribuables dans cette moyenne. Pour les résidences dans les extrémités de cette moyenne, la diminution ou l'augmentation sera des plus négligeables (+/- 0,5%).

Chaque année, la firme comptable fait des recommandations lors de l'audit des états financiers de la municipalité aux élus afin d'améliorer les procédures internes et faciliter la production des états financiers en fin d'exercice. Mettre en oeuvre ces recommandations est prioritaire pour deux raisons importantes : éviter la répétition des mêmes lacunes et viser une réduction de la facture des travaux de vérification pour l'année suivante.

Les recommandations des exercices précédents nous ont démontré le besoin de retenir les services d'une expertise pour redresser la situation. C'est pourquoi nous avons embauché Mme Marie-Eve Lavoie, comptable agréée spécialisée en affaires municipales et résidente de Saint-Pacôme. Son mandat actuel est d'accompagner, guider et soutenir la direction générale et le nouveau conseil municipal pour assurer une gestion saine dans un contexte financier difficile. Notre objectif : améliorer les processus de contrôle et établir des procédures qui faciliteront le travail au quotidien.

L'exercice budgétaire en cours est critique; soyez assurés que nous y mettons toutes nos énergies. Notre marge de manoeuvre est mince et nous agissons de façon très prudente. Nous vous tiendrons informés tout au long de 2014.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questionnements.

En espérant compter sur votre soutien !

Au plaisir de vous rencontrer au cours de l'année !

Mairesse

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h

Tél. : 418 852-2356 Téléc. : 418 852-2977
Courriel : stpacome@bellnet.ca

www.st-pacome.ca

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

**MARDI 3 MARS 2014
À 20 H**



MOT du directeur général

Bonjour,

Comme c'est mon habitude, gars cartésien que je suis, je vous transmets mes points en rafale.

COMPTES DE TAXES

Au moment de lire notre nouveau Pacômien, vous devez avoir reçu votre compte de taxes, sinon il arrivera dans les prochains jours. Rien de majeur cette année, le montant en bas du compte devrait être sensiblement le même que l'an dernier. Il faut noter que les jours de paiement seront les 6 de chaque mois pour 2014, commençant en mars jusqu'à août. Il y a comme d'habitude six paiements à effectuer. Le taux d'intérêt pour les comptes en souffrance est de 15% et commence à s'appliquer à la première journée de retard.

Je tiens aussi à vous informer, par souci d'équité envers les autres citoyens et en vertu des lois qui me régissent, que je ne peux pas faire de réduction de taxes comme le ferait un vendeur de biens et services. L'administration municipale se doit d'être impartiale et objective dans ses décisions et actions.

PATINOIRE

Comme vous l'avez remarqué, nous avons changé les méthodes de fonctionnement à la patinoire. Je veux vous rappeler que la plage horaire du matin est réservée à l'entretien de celle-ci. Aussi, je vous invite à nous faire part de toutes critiques constructives pouvant nous aider à améliorer le service. Nous avons malheureusement reçu des plaintes avec lesquelles nous ne pouvons avancer, car elles manquaient d'informations.

Nous avons aussi un problème avec le puits qui alimente le système de pompage pour arroser et entretenir la glace. Il se tarit à tous les coups. Il faut donc attendre qu'il se remplisse avant de faire une autre couche. Nous ne pouvons en aucun temps prendre de l'eau du réseau d'aqueduc pour faire la glace. La bonne nouvelle, c'est que le problème va être résolu, mais pas cet hiver à cause des sols gelés.

DÉNEIGEMENT

Je reçois vos plaintes et je les achemine au contractant. L'accueil de cette firme est très bon et habituellement le responsable traite rapidement les demandes. Si toutefois le problème perdure, je vous invite à nous recontacter. Vous êtes nos yeux.



NOUVELLES de notre agente de développement

Et c'est un départ!

L'année 2014 est déjà bien amorcée, et les activités dans notre municipalité ont repris leur cours depuis un bon moment. En ce mois de février où nous célébrons la Saint-Valentin, le café-jasette recevra avec grand plaisir Mme Judith Dionne, intervenante au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska. Le thème de la rencontre « *Eh! Oui, les aînéEs ont une sexualité* ». Venez l'écouter en grand nombre. Contactez-moi au 418 852-2356, poste 206 afin de confirmer votre présence.

Cette nouvelle année nous permettra de mettre à jour le Plan de développement qui vient à échéance en 2014. Je travaillerai en étroite collaboration à la préparation d'un Forum avec Marijo Couturier-Dubé du CLD du Kamouraska, Réjean Pelletier, président du Comité de développement et Christian Dionne, conseiller municipal. Nous mettrons en place une demi-journée de réflexion afin d'avoir une vision pour l'avenir de notre municipalité jusqu'en 2020. Toute la population y sera conviée ainsi que les représentants des différents organismes. La date du 3 mai a été retenue. Elle est à mettre à votre agenda.

Depuis un mois, une page Facebook de la municipalité de Saint-Pacôme a été mise en fonction. Au moment d'écrire ces lignes, près de 300 personnes ont cliqué « j'aime » sur la page. Je suis agréablement surprise de constater sa grande popularité presque instantanée obtenue depuis sa publication. Vous y trouverez divers messages et informations d'intérêt pour l'ensemble de la population. Par la même occasion, j'en ai profité pour me créer une page professionnelle sous le nom de Développement Saint-Pacôme. Avec cette dernière, je transmettrai des informations qui s'adressent davantage à un public cible, comme les bénévoles, les organismes du Kamouraska, les intervenants et les collègues du monde municipal. Pour celles et ceux qui ont un compte Facebook, n'hésitez pas à me faire une demande de contact, puisque ce ne sont pas les mêmes informations qui se retrouveront sur ma page et sur celle de la municipalité.

En terminant, un petit mot pour vous informer que le comité d'embellissement a tenu sa première réunion. La saison se prépare alors que l'atelier de semis reviendra encore cette année tout comme le concours « Couleurs & Parfums ». Le moment venu, des informations supplémentaires vous seront communiquées pour ces activités, soit par le biais des médias traditionnels, soit par les médias sociaux. Je vous invite à rester aux aguets.

Sur ce, je vous souhaite un magnifique mois de février et une Saint-Valentin remplis d'amour!

ACTIVITÉS À VENIR

SAMEDI 1^{er} février Carnaval :

Souper du couronnement
à l'édifice municipal

DIMANCHE 2 février Carnaval :

Journée familiale
à la Station plein air

LUNDI 3 février à 9h00 :

à l'édifice municipal,
réunion comité M.A.D.A.

MARDI 4 février à 20h00 :

à l'édifice municipal, séance
ordinaire du conseil

VENDREDI 7 février au Focus :

soirée vidéo

LUNDI 10 février à 9h00 :

à l'édifice municipal,
Café Jasette

MARDI 11 février 19h30 :

à l'édifice municipal,
réunion mensuelle du
Club Optimiste

MERCREDI 12 février à 9h30 :

à l'édifice municipal, réunion du
Comité d'embellissement

MERCREDI 12 février à 13h30 :

à l'édifice municipal,
réunion mensuelle du
Cercle de Fermières

MERCREDI 12 février à 19h30 :

à l'édifice municipal, réunion
mensuelle des Chevaliers de
Colomb (salle du conseil)

SAMEDI 15 février :

Souper St-Valentin au
Club de Golf

MARDI 18 février 19h00 :

à l'édifice municipal, réunion
Société du Roman policier

VENDREDI 21 février :

Sortie du Focus à la
Station plein air

SAMEDI 22 février :

5 à 7 de la Municipalité
à la Station plein air

LUNDI 24 février à 19h30 :

à l'édifice municipal, réunion du
Comité de développement



LOISIR intermunicipal

Une bonne nouvelle pour 2014, l'entente intermunicipale de loisir est reconduite pour l'année en cours. Youpi et hurra pour le loisir intermunicipal! Il me fera plaisir de vous accompagner dans vos loisirs pour une autre année.

Fête de Noël

La fête des enfants a eu lieu le dimanche 15 décembre dernier. Ce fut une belle réussite et plus de 40 enfants ont reçu des petits cadeaux, offerts par le Club des 50 ans et plus, la Garde Paroissiale, les Chevaliers de Colomb ainsi que le Club Optimiste. Je souhaite remercier Marie Parent pour avoir préparé avec amour les collations. Merci à tous les bénévoles qui ont participé de près ou de loin à cette activité.



Programmation hiver

Dernièrement, vous avez reçu la **programmation hiver 2014** du loisir intermunicipal. Quelques cours sont déjà débutés, comme la zumba et le karaté. Il reste de la place pour l'atelier de création de bracelets qui aura lieu le dimanche 2 février à Mont-Carmel. **Inscrivez-vous** auprès de la coordonnatrice en loisir intermunicipal, Roxanne.

Défi Santé 5/30

Les trois municipalités sont inscrites pour une autre année au **Défi Santé 5/30**. Depuis le 22 janvier, vous pouvez vous inscrire en ligne, sur le site defisante.ca, en famille, en solo ou en équipe. Plusieurs prix à gagner et beaucoup d'outils pour vous motiver à bouger 30 minutes par jour et à manger vos cinq portions de fruits et de légumes. Tenez-moi au courant de vos progressions!

Plaisirs d'hiver

Le comité Famille de Mont-Carmel organise sa traditionnelle fin de semaine des Plaisirs d'hiver.

Samedi 8 février : Randonnée en raquettes (bottes) à la lampe frontale. Départ à 20 h de la patinoire de Mont-Carmel et arrivée à l'Auberge du P'tit Lac.

Dimanche 9 février : Après-midi familial de jeux extérieurs. Glissade dans la rue du centenaire, patin libre, sculpture sur neige, zumba et bien plus encore. Prix de présence, chocolat chaud et biscuits offerts sur place.

VENEZ FAIRE VOTRE TOUR!

Roxanne

OFFRE d'emploi

Coordonnateur

EXIGENCES

- Être âgé de 18 ans ou plus le 23 juin 2014
- Être capable de travailler en équipe et de gérer une équipe
- Niveau d'études : secondaire, collégial ou universitaire
- Posséder de l'expérience d'intervention auprès des jeunes

TÂCHES

- Coordonner et s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble du projet
- Planifier les sorties estivales
- Gérer le budget de fonctionnement
- Animer selon les besoins
- Superviser l'équipe d'animateurs
- Établir des liens avec les parents
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale avec l'aide des animateurs

TYPE D'EMPLOI : À la semaine

DURÉE : entre 8 et 9 semaines (40 heures)

DÉBUT : lundi 16 juin (Entrevues : vendredi 14 mars, PM)

Animateur (4 postes)

EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans ou plus le 23 juin 2014
- Niveau d'études : secondaire, collégial ou universitaire
- Posséder une certaine expérience auprès des jeunes
- Être capable de travailler en équipe

TÂCHES

- Animer des jeunes entre 5 et 12 ans
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale
- Planifier les sorties estivales
- Préparer, organiser et animer les activités
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux
- Favoriser la prise en charge des jeunes

TYPE D'EMPLOI : À la semaine

DURÉE : entre 7 et 8 semaines (40 heures)

DÉBUT : À déterminer (Entrevues : samedi 12 avril, AM)

Animateur service de garde (1 poste)

EXIGENCES

- Être âgé de 16 ans ou plus le 23 juin 2014
- Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire
- Posséder une certaine expérience auprès des jeunes
- Être capable de travailler en équipe

TÂCHES

- Animer des jeunes entre 5 et 12 ans
- Participer à l'élaboration de la programmation estivale
- Préparer, organiser et animer les activités
- Appliquer les règlements pour le respect des personnes et des lieux
- Favoriser la prise en charge des jeunes
- Établir un lien avec les parents

TYPE D'EMPLOI : À la semaine

DURÉE : entre 7 et 8 semaines (27 heures)

DÉBUT : À déterminer (Entrevues : samedi 12 avril, AM)

Modalité pour postuler

Transmettre votre curriculum vitae :

COORDONNATEUR avant le mardi 11 mars, 16h

ANIMATEURS avant le mardi 8 avril, 16h

PAR LA POSTE :

Bureau municipal de Saint-Pacôme au :
27, rue Saint-Louis, Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0

PAR COURRIEL : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

Pour informations : Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisir intermunicipal, 418-852-2356, poste 202

** Tous les candidats retenus devront s'engager à suivre la formation d'animateur reconnue DAFA (Diplôme d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur). Si le candidat s'engage à suivre la formation, la municipalité procédera à son inscription et assumera les frais d'inscription, sans rémunération. Le candidat sera par la suite embauché s'il passe son cours avec succès (33 heures sur deux fins de semaine complètes).*

Les Habitations Saint-Pacôme
Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0
Téléphone : 418 852-2525



COMPLET

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- si vous prévoyez casser maison, nous pouvons prendre votre réservation et la placer en attente.

FORFAIT « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, chauffage, câble de base, entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou **téléphonez** au 418 852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction

« FOCUS » ACTIVITÉS À VENIR

7 février : soirée vidéo

21 février : sortie à la Station plein air

D'autres activités seront planifiées, il suffit de venir nous rencontrer pour nous faire part de vos propositions.

Marie-Pier et Marie Christine, *les animatrices du focus !*



DEUX APRÈS-MIDI PAR SEMAINE, DEUX FAÇONS DE JOUER

Le Scrabble Duplicate est une façon différente de jouer où les joueurs sont face aux mêmes tirages. Ainsi, à tout moment, chaque joueur dispose des mêmes lettres que les autres et se trouve donc confronté au même problème. Le jeu se veut amical et collectif, c'est-à-dire que seul le pointage du groupe est comptabilisé et non celui de chaque joueur. Particularité : chaque participant doit apporter son jeu de Scrabble. Tous les lundis, à 13 h 30.

Le Scrabble classique est la façon courante de jouer où, à tour de rôle, chaque joueur pige ses propres lettres et forme un mot qu'il place sur la grille de jeu. Bien que le pointage soit compté pour chacun, le jeu se veut convivial et aucun classement des joueurs n'est effectué. Tous les jeudis, à 13 h 30.

Ces deux activités gratuites ont lieu à la bibliothèque Mathilde-Massé.

Bienvenue à tous ceux et celles qui ont envie de jongler avec les lettres!

Appel à tous!

Si des gens parmi vous avaient un **clavier électronique** ou un **piano à donner**, afin d'agrémenter la vie de nos amis au Lys d'Argent, il nous ferait plaisir de le déménager gracieusement.

Nous sommes également à la recherche d'un **écran plat** et d'un **lecteur DVD en bon état** et à prix d'ami, afin que nos aînés puissent visionner leurs DVD d'exercices en groupe.

Veuillez contacter
Mme Marie Marchand au 418 852-1706.

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 3-14 décembre 2013 et 7 janvier 2014

310.12.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 décembre 2013 soit accepté tel que présenté.

311.12.13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2013 soit adopté tel que présenté.

312.12.13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2013

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2013 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

313.12.13 ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

TOTAL SALAIRES	26 038.90 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ	31 611.04 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ	58 238.77 \$
GRAND TOTAL :	1 15 888.71 \$

Je soussigné, Frédéric Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 3 décembre 2013 et dont j'ai copie aux archives.

314.12.13 DISCOURS DE LA MAIRESSE

Rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Pacôme.

Mesdames les conseillères,

Messieurs les conseillers,

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Pacôme,

Afin de satisfaire aux directives du Ministère des Affaires municipales, en vertu de la loi et selon l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire un rapport sur la situation financière de la municipalité avant le dépôt du budget de l'année 2014.

Rapport financier 2012 (consolidé)

Recettes :	2 405 277 \$
Dépenses :	
Excédent avant conciliation à des fins fiscales :	2 212 461 \$
Excédent de fonctionnement non affecté de l'exercice :	192 816 \$ 23 245 \$

Pour un surplus accumulé non affecté (consolidé) au 31 décembre 2012 de 26 812 \$ La dette à long terme de la municipalité (consolidée) au 31 décembre 2012 est de 4 897 420 \$ qui est la partie à la charge des contribuables tandis que la part des gouvernements est de 1 921 061 \$.

Rapport du vérificateur

Le dernier rapport du vérificateur mentionne que les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la municipalité de Saint-Pacôme.

Programme triennal des dépenses et immobilisations qui se répartissent comme suit :

ANNÉES FINANCIÈRES	2014	2015	2016
Total des dépenses anticipées	80 000 \$	150 000 \$	160 000 \$

Au niveau des immobilisations au budget 2013, il était prévu les travaux suivants :

- Pavage et réfection des rues.
- Fin du prolongement d'aqueduc et d'égout domestique et pluvial de la rue de la Pruchière.
- Fenestration de l'édifice municipal et remplacement du système de chauffage.
- Agrandissement de la zone industrielle (demande d'exclusion d'environ 50 mètres sur toute la longueur du côté sud des entreprises actuelles.
- Prolongement d'aqueduc, d'égout domestique et pluvial rue Garneau pour un nouveau développement résidentiel.
- Voir à la réalisation des plans et devis pour la construction d'une passerelle à l'ancien pont Hudon.
- Réfection d'une partie de la chaussée de la Côte de la Montagne
- Réfection d'une partie de la rue Galarneau.

Principales réalisations 2013 :

- Réalisation finale du prolongement des services d'aqueduc et d'égout et la réfection de la rue de la Pruchière (pluvial et structure de rue).
- Fin du remplacement de la fenestration de l'édifice municipal.
- Réfection d'une partie de la rue Galarneau.
- Réfection d'une partie de la rue Côte de la montagne.
- Amélioration de la sécurité pour le parc de l'action et ajout d'un nouveau module de jeu;
- Pavage des rues Meunier, Pruchière, Galarneau et du centre municipal;
- Isolation des conduites sur la rue Michaud;
- Finalisation du trottoir sur la rue Galarneau.

Orientations pour le prochain programme triennal d'immobilisations :

- Relier l'aqueduc des Petites côtes au réseau municipal;
- Pavage de la rue Paquet;
- Pavage du secteur de la rue Grand-Maison;
- Entretien et pavage secteur Nord-du-Rocher;
- Mise à niveau des équipements d'aqueduc et d'égout.

Résultat anticipé de l'exercice financier 2013

Le budget 2013 prévoyait des revenus et des dépenses équilibrés de l'ordre de 2 363 620,00 \$. Après 11 mois d'opérations, nous pouvons affirmer que nous avons administré selon les disponibilités budgétaires et qu'aucun déficit n'est actuellement anticipé.

Rémunération des élus

En vertu de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus(e)s municipaux, le présent rapport doit faire état du traitement des élus(e)s municipaux de la municipalité de Saint-Pacôme.

En voici donc les détails pour l'année 2013.

Rémunération du maire :	Rémunération des conseillers :
Salaire régulier : 7 454,64 \$	2 484,84 \$
All. non imposables : 2 484,84 \$	828,26 \$

Rémunération à la MRC :
Salaire régulier : 1762,96 \$
All. non imposable : 881,55 \$

Orientations pour le budget 2014

Pour le prochain budget, le conseil municipal va étudier les diverses demandes et besoins des citoyens afin d'établir les principales priorités à court, moyen et long terme. Nous tenterons de respecter nos engagements, soit de ne pas augmenter la taxe foncière. Nous sommes conscients que nous sommes en période de transition et que tous les élus doivent prendre connaissance de nombreux dossiers. Une fois ce processus terminé, nous pourrions avoir une stratégie et une vision planifiées afin que Saint-Pacôme continue de se développer et d'offrir une qualité de vie exceptionnelle à ses citoyens.

1° En administration, nous donnerons une information adéquate sur les coûts rattachés aux différents services. Favoriser le paiement des taxes dans les délais prévus, soit au bureau municipal, à la Caisse populaire, aux guichets automatiques ainsi que par internet.

2° En sécurité publique, nous allons actualiser notre plan de mesures d'urgence avec de nouveaux intervenants. Nous continuons la mise en oeuvre du plan de couverture du schéma de couverture de risque de la MRC de Kamouraska. Nous allons travailler avec la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest à la mise en oeuvre de ce schéma pour nous assurer d'une protection adéquate de tous les citoyens sur notre territoire.

3° Conformément à l'article 955 du code municipal, voici la liste annuelle des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Transport Pierre Dionne	Déneigement	106 155,50 \$
Transport Pierre Dionne	Travaux routiers	57 467,97 \$
Groupe Ultima Assurances	Assurances	31 837,00 \$
BPR Groupe Conseil	Honoraires	47 132,32 \$
Ville de Rivière-du-Loup	Site d'enfouissement	41 786,21 \$
Construction Jean-Paul Landry inc.	Pavage	89 169,98 \$
Transport en vrac St-Denis inc.	Travaux routiers	36 005,12 \$
Garage N. Thiboutot Achat	Tracteur	27 938,93 \$
Régie intermuni. Incendie Kam. ouest	Quote-part	85 770,00 \$
MRC Kamouraska	Quote-part	136 140,00 \$
Régie intermuni. Matières résiduelles	Quote-part	85 610,00 \$
Station Plein Air	Quote-part	40 000,00 \$
Ministère de la Sécurité publique	Sûreté du Québec	86 433,00 \$

4° En conclusion, nous allons continuer de gérer de façon consciencieuse et de façon très serrée dans le cadre d'un développement durable pour nous assurer de la qualité des services offerts à la population.

La mairesse de la Municipalité de Saint-Pacôme
Nathalie Lévesque

315.12.13 PROPOSITION D'ENTENTE POUR LES HONORAIRES DUS À ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL, DANS LE DOSSIER DE LA RUE DE LA PRUCHIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a lancé un appel d'offres sur invitation le 28 juillet 2011, pour des services professionnels de génie-conseil pour la préparation de plans, devis et de surveillance de chantier pour le projet de réfection d'une partie de la rue de la Pruchière;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a octroyé le mandat à Roche le 24 août 2011;

ATTENDU QUE les parties connaissent actuellement un différend quant au paiement des factures suivantes :

- a) Facture no 0183429 du 11 octobre 2013 (8 048,25\$)
- b) Facture no 0183414 du 11 octobre 2013 (3 449,25 \$)
- c) Facture no 0183428 du 11 octobre 2013 (19 545,75 \$)

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des Parties de régler leur différend;

ATTENDU QUE les Parties ont la capacité d'exercer tous les droits requis pour la parfaite exécution des présentes et que la Municipalité a transmis à Roche une copie de la résolution du conseil municipal autorisant son Directeur général à signer la présente Transaction et quittance;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte de verser à Roche les sommes précisées ci-après, en capital, intérêts et frais;

- a) Facture no 0183529 8 048,25 \$
- b) Facture no 0183414 1 724,63 \$
- c) Facture no 0183428 9 772,88 \$

QUE les Parties consentent à ce que Roche encaisse et impute aux montants dus le chèque déjà émis et transmis par la Municipalité de Saint-Pacôme au montant de quatre mille vingt-quatre dollars et treize cents (4 024,13 \$);

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme s'engage à émettre et transmettre un second chèque à Roche d'un montant de quinze mille cinq cent vingt et un dollars et soixante-trois cents (15 521,63 \$) dans le délai de dix (10) jours;

QUE sur réception et/ou encaissement de ces sommes, en considération de ce qui précède, les Parties se donnent quittance générale, définitive, finale et complète de toute réclamation ou recours, de quelque nature que ce soit, en capital, intérêts et frais en relation directe ou indirecte avec le Projet;

QUE les Parties déclarent que la présente constitue une transaction aux termes des articles 2631 et suivants du Code civil du Québec.

316.12.13 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2014

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

ATTENDU QUE la présente résolution n'entre pas à l'encontre du règlement numéro 114 de la Municipalité de Saint-Pacôme;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, qui se tiendront les mardis et débuteront à 20 heures :

Le mardi 7 janvier

Le mardi 8 juillet

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 3-14 décembre 2013 et 7 janvier 2014

Le mardi 4 février
Le mardi 4 mars
Le mardi 1^{er} avril
Le mardi 6 mai
Le mardi 3 juin

Le mardi 5 août
Le mardi 2 septembre
Le mardi 7 octobre
Le mardi 4 novembre
Le mardi 2 décembre

317.12.13 ENTENTE DE SERVICES – SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT EN COMPTABILITÉ MUNICIPALE

ATTENDU QUE les employés administratifs de la Municipalité de Saint-Pacôme ont vu au cours des dernières années leurs charges de travail augmenter considérablement en raison des transferts de responsabilités vers les municipalités et l'augmentation des mesures de contrôle et de transparence;

ATTENDU QUE les nouvelles normes comptables en vigueur pour les municipalités complexifient la partie comptabilité des employés administratifs de la Municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE Mme Marie-Ève Lavoie, CPA, CA, résidente de Saint-Pacôme, a déposé une offre de soutien et d'accompagnement en comptabilité municipale à la Municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE différentes municipalités du Kamouraska bénéficient déjà de l'expertise au niveau comptable de Mme Marie-Ève Lavoie, CPA, CA;

ATTENDU QUE la mission aura pour objectif d'améliorer les procédures comptables et d'établir un diagnostic organisationnel et de contrôle interne afin que la vérification comptable annuelle soit simplifiée et ainsi en diminuer les honoraires;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte la proposition d'honoraires professionnels de Mme Marie-Ève Lavoie, CPA, CA au montant de 40 \$/heure;

QUE Mme Marie-Ève Lavoie, CPA, CA effectue deux jours par semaine jusqu'à la fin de 2013 et que le besoin en temps soit réévalué au début 2014. La tarification proposée s'applique aux années 2013 et 2014

STUDIO SIGMA – SOUMISSION POUR LE JOURNAL LE PACÔMIEN

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2), chacun des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme dépose une déclaration mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Pacôme et de la MRC de Kamouraska et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie.

Le directeur général confirme que toutes les déclarations sont conformes.

318.12.13 SALAIRES 2014 ET CONDITIONS – EMPLOYÉS MUNICIPAUX

ATTENDU QU'il a été convenu lors de l'adoption de la résolution numéro 051.03.11 le 1^{er} mars 2011, que le rattrapage salarial par rapport à la moyenne provinciale s'effectue sur une période de cinq ans pour les employés municipaux;

ATTENDU QUE l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2013 est de 1,1%;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que les augmentations salariales pour les employés de la Municipalité de Saint-Pacôme au 1^{er} janvier 2014 soient les suivantes :

	Rattrapage salarial	Augmentation annuelle	Total
Directeur général	3,010 %	1,1 %	4,110 %
Adjointe administrative	3,014 %	1,1 %	4,114 %
Journaliers saisonniers	4,300 %	,1 %	5,400 %
Journalier opérateur #1	2,972 %	1,1 %	4,072 %
Journalier opérateur #2	3,870 %	1,1 %	4,970 %
Opérateur aqueduc/égout	1,000 %	1,1 %	2,100 %
Agente de développement	0,000 %	1,1 %	1,100 %
Employés temps partiel	0,000 %	1,1 %	1,100 %

319.12.13 RÉMUNÉRATIONS 2014 DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE l'augmentation de l'indice des prix à la consommation au mois de septembre 2013 est de 1,1%;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'augmentation de la rémunération des élus de la Municipalité de Saint-Pacôme soit de 1,1% pour l'année 2014.

320.12.13 NOMINATION D'UN CONSEILLER POUR SIÉGER AU COMITÉ M.A.D.A. ET RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Christian Dionne soit désigné pour représenter le conseil municipal au Comité M.A.D.A. et qu'il soit responsable des questions familiales.

321.12.13 NOMINATION D'UN CONSEILLER POUR SIÉGER AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Robert Bérubé soit le deuxième représentant désigné par le conseil municipal pour siéger au Comité de développement.

322.12.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME JENNIFER DUBÉ ET M. FRANÇOIS PELLETIER

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Jennifer Dubé et M. François Pelletier ont emménagé dans leur résidence sise au 10, rue Meunier;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Jennifer Dubé et M. François Pelletier au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 10, rue Meunier.

323.12.13 VILLE DE RIVIERE-DU-LOUP – TARIFS DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE POUR 2014

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de l'article 64.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q.c. Q-2), Ville de Rivière-du-Loup nous transmet son avis public modifiant les tarifs du Lieu d'enfouissement technique de la Ville pour l'année 2014;

Il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme accepte les tarifs suivants :

DESCRIPTION	TARIFS 2014	
	Pour déchets solides provenant d'une municipalité ayant droit d'accès au site (art.6,règlement 1307)	Pour déchets solides provenant d'une municipalité n'ayant pas le droit d'accès au site (art.6, règlement 1307)
Matières résiduelles	63,00\$/tonne métrique	110,25\$/tonne métrique
Sols contaminés autorisés	63,00\$/tonne métrique	110,25\$/tonne métrique
Rejets du centre de tri et de l'écocentre de la rue Delage à Rivière-du-Loup	35,00\$/tonne métrique	
Remorque domestique de 0 à 3 mètres cubes (m3)	Gratuit	60,00\$/remorque
Animaux d'élevage morts dont l'enfouissement est autorisé par le MDDEP	*ovin, caprin, gallinacé 10,00\$/bête *Autres espèces 63,00\$/tonne métrique	35,00\$/bête *Autres espèces 63,00\$/tonne métrique

324.12.13 CLUB OPTIMISTE DE SAINT-PACÔME – DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Club Optimiste de Saint-Pacôme tient du 25 janvier au 2 février 2014 la vingt-huitième (28^e) édition du Carnaval des Neiges;

ATTENDU QUE cette activité de financement est destinée à aider les jeunes de notre communauté par différents programmes;

ATTENDU QUE le Club Optimiste sollicite notre appui à cet événement en tant que donateur;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le Club Optimiste de Saint-Pacôme dans la vingt-huitième (28^e) édition du Carnaval des Neiges ainsi que pour les autres activités de 2014 pour un montant de cinq cents dollars (500,00 \$).

325.12.13 PROJET IMPACT – DEMANDE DE DON

ATTENDU QUE les policiers responsables du Projet Impact 2014, sollicitent notre appui financier pour la réalisation de l'édition 2014 qui se tiendra le 29 avril prochain au Centre Premier Tech de Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE ce projet se veut une activité de sensibilisation s'adressant aux élèves de 4^e et 5^e secondaire ainsi qu'aux élèves du Centre d'éducation des adultes de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE ce projet nécessite l'implication de nombreux partenaires du milieu de la santé, des services policiers, ambulanciers et incendies, du milieu scolaire ainsi que plusieurs entreprises privées;

ATTENDU QUE l'événement se traduit par un important scénario mettant en scène un grave accident de la route, une intervention simulée en salle d'urgence ainsi que différents autres ateliers qui seront présentés aux élèves afin de les conscientiser aux risques inhérents à la consommation d'alcool et de drogues conjugués à la conduite automobile;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents de participer au Projet Impact 2014 par un don de cent dollars (100,00 \$) afin que l'objectif de protection et de conscientisation des jeunes conducteurs qui nous entourent soit atteint.

326.12.13 BIBLIOTHÈQUE MATHILDE-MASSÉ – CONTRIBUTION ANNUELLE

ATTENDU QUE la bibliothèque Mathilde-Massé est un atout majeur dans la qualité de vie des résidents de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE la bibliothèque a constamment besoin de renouveler son inventaire de livres;

ATTENDU QUE pour l'année 2014, un montant de mille cinq cents dollars (1 500,00 \$) a été prévu au budget de la Municipalité de Saint-Pacôme afin que la bibliothèque municipale puisse acquérir des livres et pour aider à son fonctionnement;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un montant de mille cinq cents dollars (1 500,00 \$) à la bibliothèque Mathilde-Massé pour son fonctionnement courant et l'achat de livres.

327.12.13 RURALYS – ADHÉSION POUR 2013-2014

ATTENDU QUE Ruralys, centre d'expertise et d'animation sur le patrimoine rural, poursuit sa 11^e année d'activités;

ATTENDU QUE plus de dix années ont été consacrées à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine qui nous entoure;

ATTENDU QUE les dirigeants de Ruralys nous invitent à adhérer pour l'année 2013-2014;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents d'adhérer à Ruralys pour l'année 2013-2014 au coût de soixante-dix dollars (70,00 \$).

328.12.13 CADETS DE L'AIR – CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION ANNUELLE ESCADRON 761 RÉGION DU KAMOURASKA

ATTENDU QU'il y a déjà 45 ans que l'escadron 761 des cadets de l'air accueille un groupe de jeunes de 12 à 18 ans;

ATTENDU QUE ces jeunes cadets et cadettes pratiquent les activités suivantes : musique, sports d'équipe, tir à la carabine à air comprimé, survie pour équipage de vol, orientation en forêt, exercice militaire, vol à voile, vol motorisé, vol en hélicoptère, art oratoire, camps d'été et emplois d'été, sorties éducatives et sorties sportives;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de trente-cinq dollars (35,00 \$) à l'Escadron 761 des cadets de l'air de la région du Kamouraska.

329.12.13 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h58.

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 3-14 décembre 2013 et 7 janvier 2014

330.12.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2013 soit accepté tel que présenté.

331.12.13 STATION PLEIN AIR

ATTENDU QUE la Station Plein Air éprouve des besoins de liquidités plus importants que prévu afin de démarrer ses opérations;

ATTENDU QUE les dernières précipitations laissent entrevoir une ouverture pour le 21 décembre 2013;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme octroie chaque année un montant de quarante mille dollars (40 000,00\$) à la Station Plein Air;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme effectue une avance de vingt mille dollars (20 000,00\$) à la Station Plein Air. Cette somme est une avance sur la contribution de quarante mille dollars (40 000,00) prévue pour 2014.

332.12.13 FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 9h57.

001.01.14 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 janvier 2014 soit accepté tel que présenté.

002.01.14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2013 soit adopté tel que présenté.

003.01.14 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2013

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2013 soit adopté tel que présenté.

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

004.01.14 ACCEPTATION DES INCOMPRESSIBLES, DES FACTURES ADDITIONNELLES ET DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes suivants soient approuvés et que le directeur général soit autorisé à en faire le paiement.

TOTAL SALAIRES	28 463.69 \$
TOTAL DES INCOMPRESSIBLES MUNICIPALITÉ	86 819.04 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER - MUNICIPALITÉ	48 414.78 \$
GRAND TOTAL :	163 697.51 \$

Je soussigné, Frédéric Lee, directeur général, certifie qu'il y aura les fonds nécessaires pour payer les comptes inscrits sur la liste déposée au conseil du 7 janvier 2014 et dont j'ai copie aux archives.

005.01.14 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 275 – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

A) RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET DE L'ANNÉE FONCIÈRE 2014 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS ;

B) D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE, DES TAXES FONCIÈRES SPÉCIALES ET DES TARIFS POUR LES SERVICES : D'AQUEDUC, D'ÉGOUT, D'ASSAINISSEMENT DES EAUX, DE LA COLLECTE ET DE LA DISPOSITION DES ORDURES ET DES MATIÈRES RECYCLABLES ET DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES POUR RÉSIDENCES ET COMMERCES ISOLÉS.

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2014 – 2015 – 2016;

ATTENDU QU'un avis de motion de ce règlement a été donné à la réunion régulière du 12 novembre 2013 par le conseiller, M. Éric Lavoie;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que le règlement 275 soit adopté et que le conseil municipal ordonne et statue ce qui suit :

ARTICLE 1

Le Conseil adopte le budget « dépenses » qui suit pour l'année financière 2014.

DÉPENSES

Administration générale	316 931,00 \$
Sécurité publique	192 872,00 \$
Transports	361 857,00 \$
Hygiène du milieu	423 042,00 \$
Participation au déficit OMH	4 643,00 \$
Participation Habitation Saint-Pacôme	2 700,00 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	92 986,00 \$
Loisirs et Culture	200 823,00 \$
Frais de financement	741 505,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 337 359,00 \$

ARTICLE 2

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le Conseil prévoit les recettes suivantes :

A) Recettes spécifiques

Services rendus – organismes municipaux	67 858,00 \$
Autres services rendus/autres recettes/sources locales	113 117,00 \$
Autres recettes (transferts)	288 992,00 \$
Service de la dette – 85 % (utilisateur)	354 592,00 \$
Service de la dette – 15 % (l'ensemble)	61 915,00 \$
Service de la dette – 25 % (zone industrielle)	23 079,00 \$
Coût d'exploitation – aqueduc et égout	166 572,00 \$
Réserve pour étangs aérés	0 \$
Vidanges	160 318,00 \$
Vidange des fosses septiques pour chalets, résidences et commerces isolés	10 800,00 \$
TOTAL DES RECETTES SPÉCIFIQUES	1 247 243,00 \$

B) Recettes basées sur le taux global de taxation

Immeubles du réseau des Affaires sociales	61 000,00 \$
Immeubles des écoles primaires	18 000,00 \$
Péréquation	111 200,00 \$
TOTAL RECETTES BASÉES SUR TAUX GLOBAL	190 200,00 \$

C) Pour combler la différence entre les dépenses et le taux des recettes spécifiques ainsi que les recettes basées sur le taux global de taxation, la taxe générale à l'évaluation sera la suivante :

Recette de la taxe

Une taxe foncière générale de 1.04655 \$/100 \$ d'évaluation imposable, sur une évaluation des immeubles imposables de 93 829 000,00 \$

Taxes générales	
(foncière générale, foncière voirie et foncière police)	7 52 338,00 \$
Quote-part – MRC de Kamouraska	144 638,00 \$
Immeubles du Gouvernement fédéral	2 300,00 \$
Immeubles du Gouvernement provincial	640,00 \$
TOTAL:	899 916,00 \$

GRAND TOTAL : 2 337 359,00 \$

ARTICLE 3

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

	2014	2015	2016
TOTAL DES DÉPENSES ANTICIPÉES :	80 000 \$	150 000 \$	160 000 \$

ARTICLE 4

Les taux de taxe et de tarif énumérés ci-après s'appliquent pour l'année financière 2014.

ARTICLE 5

Le taux de la taxe foncière générale est fixé à 1,04 655 \$/100 \$ pour l'année 2014 conformément au rôle d'évaluation au 1^{er} janvier 2014 et se détaille comme suit :

Taxe foncière	.0058381/100\$
Service de la police	.0009745/100\$
Réseau routier	.0012057/100\$
Service de la dette 15%	.0006599/100\$
Service de la dette 25% (zone industrielle)	.0002460/100\$
Quote-part MRC	.0015415/100\$

ARTICLE 6

Tarifcation – Aqueduc et égout (dette)

Le Conseil fixe le tarif aqueduc et égout 2014 à 607,01 \$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifié au tableau des unités contenu aux règlements numéros 92, 119, 171, 189, 206, 212, 235, 247, 261, 264 et 269 pour tous les immeubles identifiés.

ARTICLE 7

Tarifcation – Frais d'exploitation

Les coûts d'exploitation pour l'aqueduc et l'égout seront chargés à 288, 19 \$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifié au tableau des unités contenu aux règlements numéro 92, 119, 171, 189, 206, 212, 226, 235, 247, 261, 264, et 269 pour tous les immeubles identifiés.

ARTICLE 8

Le Conseil fixe le tarif de compensation pour l'enlèvement et la destruction des ordures et matières recyclables à 193,15 \$ pour l'année 2014, selon le règlement 262 soit l'unité de référence équivalente au 360 litres.

ARTICLE 9

Le conseil fixe le tarif pour la vidange de fosse septique à 67,92 \$ pour l'année 2014. Pour les chalets, le tarif est de 33,96 \$ pour l'année 2014.

ARTICLE 10

Le conseil fixe le tarif Réserve pour étangs aérés à 0,00 \$ pour l'unité de référence 1 « Résidentiel » identifié au tableau des unités contenu aux règlements numéro 92, 119, 170, 171, 189, 206, 212, 226, 235, 247, 261, 264 et 269 pour tous les immeubles identifiés.

ARTICLE 11

Le taux d'intérêt s'appliquant aux taxes, tarifs, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à 15 % pour l'exercice financier du 1^{er} janvier 2014.

ARTICLE 12

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT ET ADOPTÉ À SAINT-PACÔME, CE SEPTIÈME (7^e) JOUR DE JANVIER 2014.

006.01.14 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014, 2015 ET 2016

ATTENDU QU'en vertu de l'article 956 du Code municipal, le Conseil doit préparer et adopter un programme triennal d'immobilisations en prévoyant pour les trois prochaines années, soit 2014, 2015 et 2016, des dépenses d'immobilisations;

Il est proposé M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité de Saint-Pacôme adopte son plan triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 et prévoie les dépenses suivantes, conditionnelles à l'obtention d'aide financière pour les projets ci-dessous mentionnés :

PROJET 00001 en 2014	
Approvisionnement en eau secteur des Petites côtes (Nord du Rocher)	50 000,00 \$
PROJET 00002 en 2014	
Pavage de la rue Paquet	30 000,00 \$
PROJET 00001 en 2015	
Modernisation des équipements d'aqueduc et d'égout	100 000,00 \$
PROJET 00002 en 2015	
Pavage du chemin Nord du Rocher (phase1)	50 000,00 \$
PROJET 00001 en 2016	
Modernisation des équipements d'aqueduc et d'égout	100 000,00 \$
PROJET 00002 en 2016	
Pavage du chemin Nord du Rocher (phase 2)	30 000,00 \$
PROJET 00003 en 2016	
Pavage de la rue Grand'Maison	30 000,00 \$

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunions des 3-14 décembre 2013 et 7 janvier 2014

Tous ces projets étant conditionnels à l'aide financière des gouvernements supérieurs.

FAIT ET ADOPTÉ À SAINT-PACÔME, CE SEPTIÈME (7^e) JOUR DE JANVIER 2014.

007.01.14 SOUMISSION POUR LA CONCEPTION LE JOURNAL MUNICIPAL LE PACÔMIEN

ATTENDU QUE les charges de travail sont de plus en plus lourdes au niveau de l'administration municipale;

ATTENDU QUE la conception et le montage du journal municipal à nos bureaux représentent environ vingt (20) heures de travail par mois;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Camélia Design pour la conception et le montage du journal municipal Le Pacômien au montant de mille deux cent quinze dollars (1 215,00 \$) taxes en sus pour la première parution et de quatre cent quatre-vingt-quinze dollars (495,00 \$) taxes en sus pour les suivantes.

008.01.14 MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR L'IMPRESSION DU JOURNAL MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme désire diminuer les coûts d'opération dans plusieurs postes de dépenses;

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents de lancer un appel d'offres aux imprimeries avoisinantes pour les coûts de l'impression du journal municipal Le Pacômien.

009.01.14 RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT - NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL POUR LA BIBLIOTHÈQUE MATHILDE-MASSÉ

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Mme Johanne Dubé à titre de représentante municipale pour la bibliothèque Mathilde-Massé auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2014, la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

010.01.14 RÉSEAU BIBLIO DU BAS-SAINT-LAURENT - NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M. Marc Bélanger à titre de responsable de la bibliothèque Mathilde-Massé auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2014, la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès de C.R.S.B.P.

011.01.14 MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR L'ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR

ATTENDU QU'il n'y a pas de défibrillateur cardiaque mis à la disposition des citoyens dans la Municipalité de Saint-Pacôme;

ATTENDU QUE le Centre municipal est de plus en plus achalandé pour diverses activités communautaires;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à demander des soumissions pour l'achat d'un défibrillateur cardiaque.

012.01.14 ACCEPTER LA SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UN SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

ATTENDU QUE le système téléphonique existant au bureau municipal est désuet et n'est pas muni d'un système de messagerie vocale;

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Inter-Select au montant de six mille cent vingt-cinq dollars et quarante-sept cents (6 125,47 \$) taxes incluses pour l'achat et l'installation d'un système téléphonique et de messagerie vocale.

013.01.14 INFORMER LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE L'INTÉRÊT DE LA MUNICIPALITÉ POUR SE PORTER ACQUÉREUR DE LA LISIÈRE DE TERRAIN SITUÉE DANS LA CONTINUITÉ DE LA GANTERIE B.C.L., À L'ARRIÈRE DU LOT 4 319 596 DU CADASTRE DU QUÉBEC ET SUR LE LOT 4 318 862 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la zone industrielle de la Municipalité située en bordure de la Route 230 à la sortie est du village de Saint-Pacôme est presque totalement occupée;

ATTENDU QUE la Municipalité n'a pas d'autres secteurs pour son développement économique;

ATTENDU QUE trois des entreprises déjà présentes dans ce secteur, Transport Pierre Dionne, Perlite Canada et Érablières des Alléghanys, ont besoin d'espace supplémentaire et requièrent de la Municipalité de demander l'autorisation d'agrandir dans la continuité de ce qu'ils possèdent déjà vers la montagne de la Côte-des-Chats;

ATTENDU QUE ces trois entreprises se porteraient acquéreur de tout ce qui fait l'objet de la demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q., en profondeur, sur toute la largeur actuelle de leurs propriétés;

ATTENDU QU'il n'y a que vis-à-vis du terrain de Ganterie B.C.L. que l'usage n'est pas encore défini;

ATTENDU QU'il y a un chemin d'accès entre Érablières des Alléghanys et Ganterie B.C.L. qui permettrait à la Municipalité d'offrir ces terrains en complémentarité de ces secteurs;

ATTENDU QUE cet espace pourrait permettre l'installation de quelques entreprises de nature commerciale ou industrielle.

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents d'informer la Commission de protection du territoire et des activités agricoles de l'intérêt de la Municipalité pour se porter acquéreur de la lisière de terrain située dans la continuité de Ganterie B.C.L., à l'arrière du lot 4 319 596 du cadastre du Québec sur le lot 4 318 862 du cadastre du Québec pour lui permettre d'avoir une réserve convenable et utilisable à ces fins dans le cadre de la promotion du développement économique de la Municipalité.

014.01.14 APPROBATION DES INTERVENTIONS EN COURS D'EAU PRÉVUES EN 2014 ET DEMANDE D'ACTE DE RÉPARTITION

ATTENDU QUE comme par les années passées, plusieurs interventions en cours d'eau sont prévues par la MRC pour l'année 2014;

ATTENDU QUE la MRC souhaite obtenir par résolution notre approbation concernant chacun des projets avant d'entamer les processus menant à la réalisation d'intervention localisée;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents de demander à la MRC qu'elle réalise un acte de répartition selon la méthode de mise à jour de l'acte de répartition à partir des anciens règlements et des données de la matrice graphique.

015.01.14 MODIFICATION DE LA POLITIQUE D'ACCREDITATION DES ORGANISMES

ATTENDU QUE la politique d'accréditation des organismes a été adoptée le 6 décembre 2011;

ATTENDU QUE la plupart des organismes de Saint-Pacôme ont adhéré à la politique d'accréditation des organismes;

ATTENDU QU'au point 4.2.2 de cette politique, les coûts d'impression et de photocopies chargés aux organismes sont selon le tableau suivant :

Type d'impression	Noir et blanc		Couleur	
	Recto	Recto-Verso	Recto	Recto-Verso
8 ½ " x 11 "	0,10 \$	0,20 \$	0,20 \$	0,40 \$
8 ½ " x 14 "	0,16 \$	0,26 \$	0,30 \$	0,50 \$
11" x 17"	0,20 \$	0,40 \$	0,40 \$	0,80 \$

ATTENDU QUE cette tarification entraîne des charges très importantes aux organismes;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme ne désire pas faire de profit aux dépens des organismes qui animent la vie communautaire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Julie Mercier et résolu à l'unanimité des membres présents que le point 4.2.2 de la politique d'accréditation des organismes soit modifié comme suit :

Type d'impression	Noir et blanc		Couleur	
	Recto	Recto-Verso	Recto	Recto-Verso
8 ½ " x 11 "	0,05 \$	0,10 \$	0,10 \$	0,20 \$
8 ½ " x 14 "	0,05 \$	0,10 \$	0,20 \$	0,40 \$
11" x 17"	0,05 \$	0,10 \$	0,20 \$	0,40 \$

016.01.14 AUTORISATION DE PAIEMENT – MODIFICATION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE

ATTENDU QUE suite à l'adoption de la résolution numéro 254.09.13 le 24 septembre dernier, l'installation d'une chaudière électrique avec pompe a été effectuée;

Il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le paiement de la facture à Plomberie Stéphane Martin au montant de vingt et un mille quatre cent quatre-vingt-seize dollars et vingt-sept cents (21 496,27 \$) taxes incluses pour les modifications apportées au réseau de chauffage.

017.01.14 SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2014

ATTENDU QUE la semaine de l'action bénévole 2014 se tiendra du 6 au 12 avril au Québec sous le thème « Bénévole de la tête aux Pieds »;

ATTENDU QUE la passion habite les bénévoles et que leur engagement est entier, que ce soit envers une cause qu'ils ont adoptée ou par plaisir spontané;

ATTENDU QUE collectivement, ils se dévouent de la tête aux pieds, apportant une contribution essentielle à la qualité de vie des communautés;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de proclamer la semaine du 6 au 12 avril 2014, Semaine de l'action bénévole.

018.01.14 SOUSCRIPTION ANNUELLE DU MUSÉE FRANÇOIS-PILOTE

ATTENDU QUE le musée François-Pilote fait appel à l'appui de la population en devenant membre ou en faisant un don;

ATTENDU QUE le musée François-Pilote compte présenter à l'été 2014 une exposition du Musée canadien de l'agriculture intitulée « La santé à petites bouchées »;

ATTENDU QUE le musée François-Pilote poursuit toujours ses transformations en vue de devenir le musée de l'agriculture et de l'alimentation;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'adhérer au musée François-Pilote pour un montant de cent dollars (100,00 \$).

019.01.14 DEMANDE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME AURÉLIA MARTIN ET M. STEVE LADOUCEUR

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

ATTENDU QUE le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

ATTENDU QUE Mme Aurélia Martin et M. Steve Ladouceur ont acquis la résidence sise au 22, chemin Nord du Rocher le 8 décembre 2013;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Aurélia Martin et M. Steve Ladouceur au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 22, chemin Nord du Rocher.

020.01.14 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h38.

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MARDI 3 MARS 2014 À 20 H**

Cercle de Fermières Saint-Pacôme

Nous lançons un appel à tous. Nous sommes à la recherche de photos anciennes qui ont été prises lors des anniversaires du Cercle. Entre autres en 1960, les membres ont souligné le 25^e anniversaire de fondation, en 1975, le 40^e et en 1980, le 50^e.

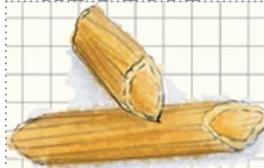
Cette demande s'adresse à toutes celles qui sont encore membres ou qui l'étaient à cette époque ainsi qu'à tous ceux et celles dont la mère a fait partie du Cercle.

Nous numériserons les photos rapidement et pourrons ainsi vous les redonner dans les plus brefs délais.

Nous désirons aussi vous **inviter à un atelier d'horticulture** qui sera animé par Nathalie Desroches le mercredi 19 février à 13h30, dans la salle du Conseil municipal. Les non-membres sont les bienvenus.

Marie Parent, Cercle de Fermières Saint-Pacôme

RECETTE



Penne sauce à la courge musquée

(pour 4 personnes)

- 1 courge musquée
- 1 gros oignon
- Bouillon de légumes
- Coriandre fraîche (ou persil plat)
- Graines de citrouille grillées
- Pâtes courtes, style penne ou autre.
- Huile d'olive et beurre pour la cuisson
- Tomates cerises (12 à 16)
- Bébés épinards frais

Cuire les pâtes, les rincer et réserver. Couper l'oignon très fin et le faire blondir dans un mélange huile et beurre. Couper les 2/3 de la courge en gros morceaux et les ajouter à l'oignon. Mouiller avec un peu de bouillon pour obtenir une consistance de sauce crémeuse. La courge se défait bien en cuisant, pas besoin de passer au mélangeur. Réserver cette sauce au chaud. Couper le reste de la courge en petits dés et faire revenir rapidement, dans l'huile d'olive, avec les tomates cerises coupées en deux. Ne pas trop brasser, la courge tourne rapidement en purée.

Chauffer les assiettes et les monter en mettant les épinards, les pâtes et la sauce. Garnir avec les dés de courge et les tomates. Saupoudrer de coriandre et de graines de citrouille préalablement grillées. Servir immédiatement.

Marie Parent, Cercle de Fermières Saint-Pacôme

CAPSULE VERTE



LUBRIFIER UNE FERMETURE À GLISSIÈRE

Appliquer un peu d'après-shampooing le long des dents et la fermeture glissera plus facilement.

Bonne Année!

GAGNANTS du Concours achat local de Noël

Le 20 décembre dernier, Messieurs Benoit Royer, de l'épicerie AXEP, Réjean Pelletier et Sébastien Lavoie, du Comité de développement de Saint-Pacôme, ont procédé au tirage des quatre prix de 100 Paco\$ dans le cadre du concours « Achat local de Noël ».

Mme Hélène Santerre, Mme Carol Riopel, Mme Raymonde Lévesque et Mme Diane Chamberland ont mérité 100 Paco\$ chacune. Toutes avaient effectué leurs achats à l'épicerie AXEP.

Mentionnons également les autres marchands participants : la Quincaillerie R. Pelletier, la Boucherie Gaston Dubé, la Caisse populaire de la Rivière-Ouelle et Coiffure Martine Tanguay.

Bravo encore une fois aux gagnantes et merci à la population qui a participé en grand nombre à cette promotion!



Bienvenue à tous!

Buffet chinois et italien Souper St -Valentin

Club de Golf St-Pacôme

Le SAMEDI 15 FÉVRIER 2014 à 18h

MENU:

Soupe Won Ton

Spare ribs à l'ail

Egg roll

Poulet aux ananas

Moules à la crème

Nouilles chinoises

Chow- mein au poulet

Ailes de poulet

Lasagne à la viande

Salade César

Salade Fèves germées et épinards

Pizza garnie & oignons français

Dessert : Gâteau aux carottes

Café-Thé-tisane inclus

Prix : 15,95 \$

+ Taxes + Service = 20,54 \$

Réservation et confirmation pour le 10 février 2014

Au 418-852-2395-(21)-(25)

ou

golfst-pacome@videotron.ca

Suzie Dubé, gérante



Bonjour, le 29 décembre 2013 avait lieu au Club de Golf de St-Pacôme un tournoi de billard organisé par Denis Beaupré et ouvert à tous. Je joins la photo des gagnants dans les deux classes soit Jean-Claude Boucher classe B et Gilles Lévesque classe A.



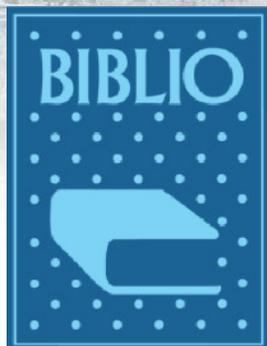
Un petit 20 \$

pour du bon vin

5 à 7 de la Municipalité

au profit de la Station Plein Air
Petites bouchées et vin seront servis

Le samedi 22 février 2014



BIBLIOTHÈQUE Mathilde-Massé

Le livre numérique

La bibliothèque Mathilde-Massé offre désormais, par l'entremise du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, une **sélection de livres**

numériques. Pour accéder à ces documents, vous devez être abonné à la bibliothèque, avoir un numéro d'identification personnel, avoir une adresse courriel et posséder un support de lecture, par exemple une tablette électronique ou une liseuse.

Pour accéder au site de prêt de livres numériques, venez chercher le dépliant d'information à la bibliothèque.

Nous souhaitons vous informer qu'il est aussi possible d'emprunter des livres numériques de la collection de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site de BAnQ.

Vente de livres usagés

La vente de livres usagés est commencée. Comme l'année dernière, les livres grand format sont à 1 \$, alors que les livres de poche et les livres jeunesse sont à 0,50 \$. Profitez du spécial « **Achetez-en 4 et obtenez le 5^e gratuitement!** »

Heure du conte

Vous aimeriez recevoir un appel concernant la prochaine activité de l'heure du conte? Il suffit de vous inscrire à la liste de rappel courriel en envoyant un message à l'adresse heureduconte.stpacome@gmail.com. Dans votre message, veuillez indiquer votre nom (parent ou tuteur) et l'âge du ou des enfants.

Exposition sur le cirque

Approchez, Mesdames et Messieurs, grands et petits, bienvenue au cirque! Vous allez voir le chapiteau se dresser, visiter la ménagerie et assister à la grande parade. Ces documents disent tout sur le cirque : des livres pour rire, voir et s'émouvoir, même apprendre à jongler ou se maquiller. Alors tous en piste!

Heures d'ouverture de la BIBLIO

Les dimanches de 10 h à 12 h
Les mardis de 18 h 30 à 20 h 30
Les jeudis de 14 h à 16 h
Téléphone : 418 315-0579



CLUB DE COMPÉTITION CÔTE DES CHATS INC ST-PACÔME, KAM. GOL 3X0

Le samedi 11 janvier 2014 se déroulait la 1^{re} course du circuit Rive-Sud de ski alpin, au Mont Orignal. Parmi les 180 coureurs, 18 étaient de la Côte des Chats de St-Pacôme. Dans la catégorie U6, Benjamin Pelletier a mérité la médaille d'argent. Dans la catégorie U8, Léa-Rose Lizotte est revenue avec la médaille de bronze et Rachel Lambert s'est classée en 5^e position. Chez les U8, Jimmy D'Aigle Bérubé est arrivé en 6^e position. Chez les U14, William Jalbert a gagné la médaille d'or et Anthonie Saucier s'est classé en 4^e position. Enfin, chez les U16, Angèle Banville est revenue avec la médaille d'argent et Jérémy Saucier la médaille d'or.

Félicitations à tous les coureurs!



Sur la photo de gauche à droite à l'arrière: Jérémy Saucier, William Jalbert et Angèle Banville. En avant de gauche à droite : Benjamin Pelletier et Léa-Rose Lizotte.

Horaire haute saison : 20 janvier au 2 mars

Mercredi de 9h à 16h et de 19h à 22h
Jeudi de 9h à 16h
Vendredi de 9h à 16h et de 18h à 22h
Samedi de 8h30 à 22h
Dimanche de 8h30 à 16h



Les Mercredis Fous !

De 9h à 16h ou de 19h à 22h

Une nouvelle promotion pour les fous de l'hiver !



GLISSEZ!

1 billet de remontée journée (9h à 16h)

Ou

**1 billet de remontée soirée ski &
glissade (19h à 22h)**

Ou

**Une table d'hôte complète au bistro et
à la cafétéria (11h30 à 22h)**

Ou

Une location complète d'équipement

Ou

2 menus du jour de 11h30 à 14h30 à la cafétéria



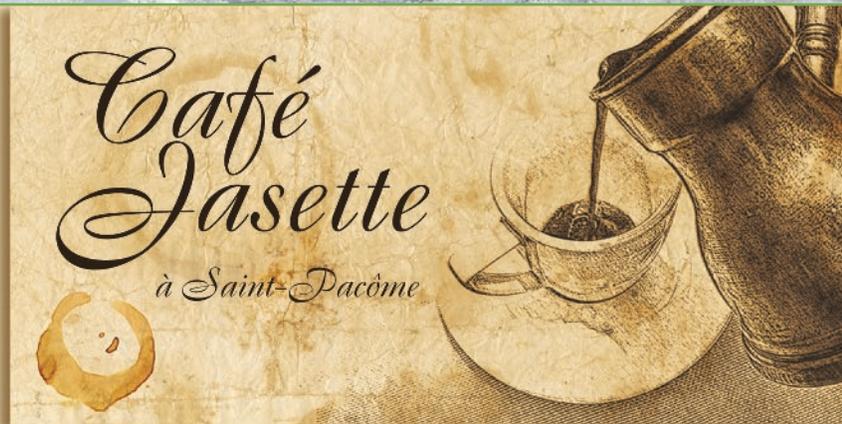
SKIEZ!



SURFEZ!

**Tout est à 10,00 \$ + tx
C'est fou, fou, fou !!!**

*Une
pause réflexion
pour se faire
du bien...*



Le café de février...

EH! OUI, LES AÎNÉES ONT UNE SEXUALITÉ

animé par Judith Dionne, intervenante
au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

**Quand : Lundi 10 février 2014 à 9h30
Où : Centre municipal de Saint-Pacôme
27, rue St-Louis**

**C'est avec beaucoup de dynamisme et d'aisance
qu'elle abordera le sujet.**

Inscription obligatoire au 418.852.2356
demandez Yvonne...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

En collaboration avec :



Club des 50 ans et plus
de Saint-Pacôme

Santé
et Services sociaux
Québec 

sigma

et leurs partenaires :



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de Fermières
Saint-Pacôme

 **Desjardins**
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

DATES À RETENIR

Février 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 15h30 à 17h30 Téléphone : 418-315-0579						1 Carnaval Souper couronnement à l'édifice municipal
2 Carnaval Journée familiale à la Station plein air Bibliothèque De 10h à 12h	3 9h Réunion M.A.D.A. Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate	4 20h Séance ordinaire du conseil municipal 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30	5 13h30 Fermières collimage de St-Valentin 13h30 Pétanque (grande salle)	6 Vidanges 1 Âge d'or Cartes 13h Danse en ligne Grande salle 19h à 22h Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30	7 Vidanges 2 Soiree Vidéo au Focus	8
9 Bibliothèque De 10h à 12h	10 9h30 Café Jasette Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate	11 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30 19h30 C.A. Optimistes	12 9h30 Réunion comité d'embellissement 13h30 Réunion mensuelle – Fermières démo surjeteuse 13h30 Pétanque (grande salle) 19h30 Chevaliers de Colomb	13 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 19h00 Danse en ligne	14 Récupération 2	15 Souper St-Valentin au Club de Golf
16 Bibliothèque De 10h à 12h	17 Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate	18 13h30 Gym cerveau 19h Roman policier Bibliothèque De 18h30 à 20h30	19 13h30 Fermières : horticulture 13h30 Pétanque (grande salle)	20 Vidanges 1 Âge d'or Cartes 13h Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 19h Danse en ligne	21 Vidanges 2 Sortie du Focus à la Station plein air	22 5 à 7 de la Municipalité à la Station plein air
23 Bibliothèque De 10h à 12h	24 19h30 Comité développement Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate	25 13h30 Gym cerveau Bibliothèque De 18h30 à 20h30	26 13h30 Fermières : cache maillot 13h30 Pétanque (grande salle)	27 Récupération 1 Âge d'or Cartes 13h Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 19h Danse en ligne	28 Récupération 2	

Date de tombée : 17 février 2014

Prochaine parution : 5 mars 2014

CLUB 50 ANS ET PLUS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE FÉVRIER

Joseph-Émile Lévesque 1	Réjean Houle 6
Alain Lévesque 1	Vincent Ouellet 8
Hélène Bernier 3	Neil Dubé 11
France Lizotte 3	Suzanne Pelletier 11
Francine Alexandre 5	Jean-Paul Milliard 13
Yves Lévesque 5	Rachel Ouellet 17
	Carol Milliard 17
	Alida Bouchard 18
	Gilbert Ruest 24
	Richard Chamberland 25
	Adrien Chamberland 26
	Gervais Lévesque 26

Dates de tombée et de parution 2014 du journal municipal Le Pacômien

Dates de tombée	Dates de parution
20 janvier à 16h.....	5 février
17 février à 16h.....	5 mars
17 mars à 16h.....	2 avril
21 avril à 16h.....	7 mai
19 mai à 16h.....	4 juin
16 juin à 16h.....	2 juillet
21 juillet à 16h.....	6 août
18 août à 16h.....	3 septembre
15 septembre à 16h.....	1 ^{er} octobre
20 octobre à 16h.....	5 novembre
17 novembre à 17h.....	3 décembre
22 décembre à 17h.....	7 janvier

Responsable : Manon Lévesque
 Tél. : 418 852-2356, poste 201
 Courriel : stpacome@bellnet.ca